

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 novembre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 novembre 2013

2013 DJS 463 Attribution de la dénomination « Ken Saro Wiwa » au centre d'animation Buzenval (20e).

Mme Isabelle GACHET, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux du 10 septembre 2013 ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2013, par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination « Ken Saro Wiwa » au centre d'animation Buzenval (20e) ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 4 novembre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Isabelle GACHET, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

La dénomination « Ken Saro Wiva » est attribuée au centre d'animation Buzenval (20e).